



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit d'étanchéité

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
51 Esplanade du Général de Gaulle
92800 Puteaux – La Défense
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112
France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH208 - Contient des isocyanates & Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate. Peut produire une réaction allergique

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

Ne pas laisser le produit/les résidus (aussi de nettoyage) pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol et éliminer conformément à la réglementation. Suivre les instructions d'utilisation et d'élimination pour éviter les rejets de produit dans l'environnement. À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

2.3. Autres dangers

Provoque une légère irritation cutanée.

PBT & vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistre- ment REACH	Numéros CE (Numéro index)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)	Notes
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène RR-45541-4	5 - <10	01-2119488216 -32-xxxx	905-588-0	Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Chronic 3 (H412) Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-	-
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	1 - <5	01-2119489379 -17-XXXX	236-675-5	[C]	-	-	-	-
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	0.05 - <0.1	01-2119457014 -47-XXXX	202-966-0 (615-005-00-9)	Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334) Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373)	STOT SE 3 :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: C>=5% Eye Irrit. 2 :: C>=5% Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	-	-	C,2
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentam éthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméth yl-4-pipéridyl sébacate 1065336-91-5	0.05 - <0.1	01-2119491304 -40-XXXX	915-687-0	Skin Sens. 1A (H317) Repr. 2 (H361f) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	1	1	-
diisocyanate de m-tolylidène 26471-62-5	0.05 - <0.1	01-2119454791 -34-XXXX	247-722-4 (615-006-00-4)	Acute Tox. 1 (H330) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) Resp. Sens. 1 (H334)	Resp. Sens. 1 :: C>=0.1%	-	-	C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

				Skin Sens. 1 (H317) Carc. 2 (H351) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)				
--	--	--	--	---	--	--	--	--

Les substances identifiées par un numéro CAS commençant par RR sont des substances pour lesquelles aucun numéro CAS n'est utilisé dans l'UE. Nous utilisons un numéro d'identification interne pour leur suivi dans notre logiciel FDS

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] - Notes

[C] - Composants dotés de limites d'exposition professionnelle et/ou de limites biologiques d'exposition professionnelle, nécessitant une surveillance

Note C - Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Remarque 2 - La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	Numéros CE (Numéro index)	Numéros CAS	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/br ouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène	905-588-0	RR-45541-4	3523	1100	-	11	-
Titane (dioxyde de)	236-675-5	13463-67-7	-	-	-	-	-
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane	202-966-0 (615-005-00-9)	101-68-8	-	-	1.5	-	-
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	915-687-0	1065336-91-5	-	-	-	-	-
diisocyanate de m-tolylidène	247-722-4 (615-006-00-4)	26471-62-5	-	-	-	0.107	-

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

	un médecin.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.
Effets de l'exposition	Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Aucune information disponible.
------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures. Oxydes d'azote (NO_x). Aldéhydes. Cyanure d'hydrogène. Isocyanates. Acide chlorhydrique.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée.
Pour les secouristes	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Les résidus impossibles à recycler sont éliminés en tant que déchets chimiques. Équipements nettoyés au solvant organique, les ruissellements sont récupérés et éliminés en tant que déchets de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité.

Température de stockage recommandée Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Produit d'étanchéité.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit contient du dioxyde de titane sous une forme non respirable. L'inhalation de dioxyde de titane suite à exposition à ce produit est improbable Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit

Nom chimique	Union européenne	France
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène RR-45541-4	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ S*	TWA: 50 ppm TWA: 221 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 442 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³ S*
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	TWA-VME: 10 mg/m ³ ;
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	TWA: 10 µg NCO / m ³ (2.9 ppb) STEL: 20 µg NCO / m ³ (5.8 ppb) Sk* +	TWA-VME: 0.01 ppm; TWA-VME: 0.1 mg/m ³ ; STEL-VLCT: 0.02 ppm; STEL-VLCT: 0.2 mg/m ³ ; RS
diisocyanate de m-tolyldène	TWA: 10 µg NCO / m ³ (2.9 ppb)	TWA-VME: 0.01 ppm;

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

26471-62-5	STEL: 20 µg NCO / m ³ (5.8 ppb) Sk* +	TWA-VME: 0.08 mg/m ³ ; STEL-VLCT: 0.02 ppm; STEL-VLCT: 0.16 mg/m ³ ; RS
------------	---	--

Dose dérivée sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène (RR-45541-4)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	221 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	221 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	442 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	212 mg/kg pc/jour	

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	10 mg/m ³	

4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	50 mg/kg pc/jour	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.1 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Cutané(e)	28700 µg/cm ²	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.1 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.05 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.05 mg/m ³	

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	1.27 mg/m ³	
travailleur	Cutané(e)	1.8 mg/kg	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

Effets systémiques sur la santé À long terme			
---	--	--	--

diisocyanate de m-tolyldène (26471-62-5)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.035 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.14 mg/m ³	
travailleur À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.035 mg/m ³	
travailleur À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.14 mg/m ³	

Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène (RR-45541-4)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	65.3 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	260 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	65.3 mg/m ³	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	260 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	125 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	12.5 mg/kg pc/jour	

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	700 mg/kg pc/jour	

4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)			
Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	25 mg/kg pc/jour	
Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.05 mg/m ³	
Consommateurs	Oral(e)	20 mg/kg pc/jour	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

À court terme Effets systémiques sur la santé			
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Cutané(e)	17200 µg/cm ²	
Consommateurs À court terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.05 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.025 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets localisés sur la santé	Inhalation	0.025 mg/m ³	

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate (1065336-91-5)

Type	Voie d'exposition	Dose dérivée sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	0.31 mg/m ³	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.9 mg/kg	
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.18 mg/kg	

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène (RR-45541-4)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.327 mg/l
Eau de mer	0.327 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	6.58 mg/l
Sédiments d'eau douce	12.46 mg/kg de masse sèche
Terrestre	2.31 mg/kg de masse sèche

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau de mer	0.0184 mg/l
Sédiments d'eau douce	1000 mg/kg
Eau douce	0.184 mg/l
Sédiments marins	100 mg/kg
Terrestre	100 mg/kg
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	100 mg/l
Eau douce – intermittent	0.193 mg/l

4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 mg/l
Eau de mer	0.1 mg/l
Terrestre	1 mg/kg de masse sèche
Usine de traitement des eaux usées	1 mg/l
Eau douce – intermittent	10 mg/l

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

sébacate (1065336-91-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.0022 mg/l
Eau de mer	0.00022 mg/l
Eau douce – intermittent	0.009 mg/l
Sédiments d'eau douce	1.05 mg/kg
Sédiments marins	0.11 mg/kg
Terrestre	0.21 mg/kg
Usine de traitement des eaux usées	1 mg/l

diisocyanate de m-tolyldène (26471-62-5)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.013 mg/l
Eau de mer	0.00125 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	>1 mg/l
Terrestre	>1 mg/kg de masse sèche

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.
- Protection des mains** Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.4 mm. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 60 min. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
- Protection de la peau et du corps** Vêtements de protection adaptés.
- Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Type de filtre recommandé :** Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect	Pâte
Couleur	Blanc
Odeur	Caractéristique.

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	non applicable
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	> 61 °C	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
pH	Aucune donnée disponible	non applicable.
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact oculaire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère irritation cutanée.
Ingestion	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	>2000 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	15,509.70 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	>20000 ppm
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	78.20 mg/L
ETAmél (inhalation-vapeurs)	371.30 mg/L

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène	=3500 mg/kg (Rattus)	>10000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) 1100 mg/Kg (Rattus)	=>11 mg/L (Rattus) 4 h
Titane (dioxyde de)	> 5000 mg/kg (Rattus) OECD 425	LD50 > 5000 mg/Kg	= 5.09 mg/L (Rattus) 4 h
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane	=31600 mg/kg (Rattus) = 9200 mg/kg (Rattus)	LD 50 > 9400 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402	1.5 mg/L (Rattus) 4 h
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	LD50 = 3230 mg/Kg (Rattus) (OECD 401)	LD50 >3170 mg/Kg (Rattus) (OECD 402)	-
diisocyanate de m-tolyldène	=3060 mg/kg (Rattus)	= 10000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	=0.107 mg/L 4h (Vapour)(Rattus) (OECD 403) =0.48 mg/L 1h (Vapour)(Rattus) (OECD 403)

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une légère irritation cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la peau	Lapin	Cutané(e)			Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Titane (dioxyde de) (13463-67-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil			Non irritant

4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil	0.1 mL	24 heures	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Informations sur les composants		
Titane (dioxyde de) (13463-67-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
Oral(e)	Rat	Non cancérogène

4,4-Diisocyanate de diphenylméthane (101-68-8)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 453 : Études combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse	Rat	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes

Nom chimique	Union européenne
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane	Carc. 2
diisocyanate de m-tolyldène	Carc. 2

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène RR-45541-4	EC50 (72hr) 2.2 mg/l (Selenastrum capricornutum)	LC50(96h) 2.6 mg/l (Oncorhynchus mykiss-OECD 203)	EC50 = 0.0084 mg/L 24 h	LC50(24h) 1 mg/l (Daphnia magna-OECD 202)		
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	LC50 (96h) >10000 mg/l (Cyprinodon variegatus) OECD 203	-	-	-		
4,4-Diisocyanate de diphénylméthane 101-68-8	ErC50 (72h) >1640 mg/L Algae (scenedesmus subspicatus) (OECD 201)	>1000 mg/l Danio rerio	-	EC50 (24H) >1000 mg/L Daphnia magna		
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl-1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate 1065336-91-5	EC50 (72h): 1.68 mg/l (Desmodesmus subspicatus) OECD 201	LC50 (96h): 0.9 mg/L (Brachydanio rerio) OECD 203	EC20 (3h)>= 100 mg/l OECD 209	-	1	1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

4,4-Diisocyanate de diphénylméthane (101-68-8)			
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

OCDE, essai n° 302C : Biodégradabilité dite intrinsèque : Essai MITI modifié (II)	28 jours	0% biodégradation	N'est pas facilement biodégradable
---	----------	-------------------	------------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène	3.15
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane	4.51
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	2.77
diisocyanate de m-tolylidène	3.43

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène	Pas de PBT/vPvB
Titane (dioxyde de)	Pas de PBT/vPvB
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane	Pas de PBT/vPvB
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	Pas de PBT/vPvB
diisocyanate de m-tolylidène	Pas de PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes Propriétés perturbatrices endocriniennes

Perturbateur endocrinien dans l'environnement D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.7. Autres effets néfastes Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.
Propriétés PMT ou vPvM D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides.
Catalogue européen des déchets	08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Polluant marin	NP
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	non applicable

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	non réglementé
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Numéros CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Diisocyanates	--	74
Microparticules de polymères synthétiques (SPM)	--	78

78

Ce produit contient une ou plusieurs microparticules de polymère synthétique définies à la rubrique 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006.

Selon les conditions de la Restriction, ce produit peut bénéficier de la dérogation conformément au paragraphe 4(a) ou 5 de la Restriction et peut donc être mis sur le marché avec les informations requises.

74 Si le produit est destiné aux utilisateurs industriels ou professionnels avec une teneur globale en monomères diisocyanates $\geq 0.1\%$ alors l'emballage doit comporter la mention "À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle"

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Exigences de notification pour l'exportation

Ce produit ne contient pas de substances réglementées conformément au Règlement (CE) 649/2012 du parlement Européen et du conseil relatif à l'export et à l'import de produits chimiques dangereux au-dessus des niveaux requérant un étiquetage d'après le Règlement (CE) 1272/2008. Par conséquent ce produit n'est pas sujet à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC).

Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
non applicable.

Polluants organiques persistants
non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs
non applicable

Règlements sur les précurseurs de drogues (CE) n° 111/2005 (exportation) et 273/2004 (commerce intérieur)
Ce produit ne contient aucune substance réglementée conformément aux règlements de l'UE sur les précurseurs de drogues [(CE) n° 111/2005 et (CE) n° 273/2004] à des niveaux supérieurs à ceux pouvant être facilement utilisés ou extraits par des moyens aisément accessibles ou économiquement viables.

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
--------------	-------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

Réaction de masse d'un l'éthylbenzène, et du xylène RR-45541-4	RG 4bis, RG 84
4,4-Diisocyanate de diphenylméthane 101-68-8	RG 62
diisocyanate de m-tolyldène 26471-62-5	RG 62

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Pour le texte intégral des mentions de danger et des conseils de prudence, consulter les rubriques 2 à 15

H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H312 - Nocif par contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H330 - Mortel par inhalation
H332 - Nocif par inhalation
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H361f - Susceptible de nuire à la fertilité
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances

Note C - Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères

Notes relatives à la classification et à l'étiquetage des mélanges

Remarque 2 - La concentration d'isocyanates donnée est le pourcentage en poids du monomère libre, calculé par rapport au poids total du mélange

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: Association internationale du transport aérien

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: Code maritime international pour le transport des marchandises dangereuses

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
AGW	Valeur limite d'exposition professionnelle	BGW	Valeur limite biologique
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »

Méthode de classification

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	D'après les données d'essai
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV

Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 22-avr.-2026

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 2

Conseil en matière de formation À PARTIR DU 24 AOUT 2023, UNE FORMATION ADEQUATE EST REQUISE AVANT TOUTE UTILISATION INDUSTRIELLE OU PROFESSIONNELLE
Pour plus d'informations, contacter :
<https://www.safeusediisocyanates.eu/>

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le règlement (UE) n°2020/878 et règlement (CE) n°1272/2008

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZWALUW POLYFLEX 422 BLANC
Remplace la date 01-oct.-2025

Date de révision 22-avr.-2026
Numéro de révision 4

Fin de la Fiche de données de sécurité